BÂTIR
ENSEMBLE
UNE
COMMUNAUTÉ
PLUS
FORTE

2017

RAPPORT ANNUEL

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.



PARCOURS DES ANSES VILLE DE LÉVIS

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	5
Mot du directeur général	6
2017 - En bref	7
Bâtir dans un même esprit	8
Implications de la communauté	9
L'aménagement du territoire	10
La gestion des matières résiduelles	21
Les données et le territoire	24
La gouvernance	26
Les municipalités du territoire	29
Les états financiers	31



SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES



MOT DU **PRÉSIDENT**

Je suis heureux de vous présenter le ***Rapport annuel 2017 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)***. Au fil des ans, j'ai pu constater à maintes reprises l'efficience et l'expertise de la CMQ dans les dossiers relevant de ses compétences.

La protection des sources d'eau demeure une préoccupation régionale et il est de notre responsabilité de bien étudier les impacts humains et environnementaux pour assurer la pérennité de notre territoire. Cet enjeu demeurera l'une des grandes priorités lors du processus de révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) dans les mois à venir.

L'objectif du PMAD est de consolider la croissance et l'attractivité de notre région tout en misant sur les spécificités locales. Adoptée en 2012, à la suite d'un large consensus, cette planification d'envergure a donné lieu à l'émergence de nombreux projets. Parmi ceux-ci, je souligne la qualité des projets issus de l'Entente de la Trame verte et bleue métropolitaine. Ce partenariat est, sans aucun doute, une grande réussite qui met en valeur notre territoire tout en contribuant à la qualité de vie de ses 800 000 citoyens.

La CMQ est aussi responsable de la coordination de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent - zone de Québec. À cet égard, elle a déposé le Plan d'action pour une gestion intégrée du fleuve Saint-Laurent au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en juillet dernier. La mise en œuvre des actions est déjà amorcée et se poursuivra en fonction de l'échéancier annoncé.

Gestionnaire de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019, la CMQ a participé activement à la réalisation du plan d'action. Parmi les projets, mentionnons l'inventaire et la caractérisation des terres agricoles et des bâtiments inexploités, le soutien aux activités des circuits agrotouristiques et des marchés publics, ainsi que la mise en place de mesures pour favoriser l'entrepreneuriat agricole. Ces initiatives contribuent indéniablement au dynamisme local et régional.

Enfin, l'intention des membres du conseil de la CMQ dans tous ces projets, est d'orienter la région métropolitaine afin de lui permettre de devenir mieux structurée, plus attirante et durable.

Je tiens sincèrement à remercier tous ceux et celles qui contribuent à cette noble mission.



Régis Labeaume
Président



MOT DU **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

C'est avec enthousiasme que je vous présente nos réalisations pour l'année 2017. Comme vous le constaterez, cette année aura permis l'avancement de plusieurs dossiers d'intérêt métropolitain.
Le développement et la mise en œuvre d'une vision commune répondant aux enjeux actuels de la région ne sont possibles qu'avec l'apport des organismes et des partenaires.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement fait actuellement l'objet d'une révision. À cette fin, un comité formé d'élus a été mis en place et il veillera à orienter les grands axes de cette planification.

À l'automne 2017, notre organisation a participé à l'Enquête Origine-Destination de la grande région de Québec visant à recueillir des renseignements précis et factuels sur les déplacements des résidents. Ces données s'avèrent essentielles pour la planification et le développement de notre région.

Par ailleurs, notre organisation s'est également mobilisée autour du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté en rappelant l'importance d'offrir à chaque citoyen la possibilité d'étudier, de travailler ou de bénéficier de soins de santé, et ce, peu importe son lieu de résidence.

En matière d'environnement, des sessions de formation sur les changements climatiques ont été tenues afin de sensibiliser les élus, fonctionnaires et journalistes aux impacts régionaux et à notre résilience.

En avril, la CMQ a présenté les résultats d'analyse de la campagne d'échantillonnage de l'eau de puits privés situés dans les bassins versants des prises d'eau des rivières Saint-Charles et Montmorency. D'autres résultats sont attendus en 2018, ces données permettront de dresser un portrait précis de la qualité des eaux souterraines de la région et, conséquemment, de cibler les actions prioritaires en vue de leur protection.

Enfin, une rencontre réunissant une cinquantaine de partenaires a eu lieu en décembre afin de définir une vision partagée sur le Parcours du fleuve. Cet exercice permettra de poursuivre la mise en valeur du fleuve en collaboration avec la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent - zone de Québec.

En conclusion, je désire remercier le président et le conseil de la CMQ pour la confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long de l'année 2017. Ces remerciements s'adressent également à celles et ceux qui ont quitté leurs fonctions à la suite des élections municipales l'automne dernier. Aux nouveaux membres, je tiens à les assurer que l'équipe de la CMQ continuera de travailler en concertation et avec professionnalisme afin de remplir les mandats qui nous sont confiés.

Robert Masson
Directeur général et trésorier

2017, **EN BREF**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

STRUCTURER

- Réalisation de travaux en vue de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- Participation à la neuvième Enquête Origine-Destination de la grande région de Québec
- Mobilisation autour du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté
- Élargissement de l'entente conclue avec Mobili-T pour les déplacements en entreprise
- Émission de 26 avis portant sur l'aménagement du territoire

ATTIRER

- Poursuite des travaux dans le cadre de l'Entente de la Trame verte et bleue métropolitaine
- Dépôt du Plan d'ensemble des Monts et collines
- Tenue d'une journée de réflexion afin de définir une vision partagée sur le Parcours du fleuve
- Rencontre préliminaire pour la planification des Coulées vertes et bleues
- Réalisation du rapport d'étape sur l'Analyse de la connectivité écologique
- Octroi d'un mandat pour réaliser une étude sur la valeur économique du capital naturel
- Prolongement de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale
- Lancement d'une identité visuelle pour le fleuve Saint-Laurent
- Mise en place de la deuxième phase du projet de valorisation de la biomasse forestière

DURER

- Tenue d'une formation sur les changements climatiques
- Poursuite du partenariat pour le projet pilote de l'imagerie hyperspectrale
- Concertation du comité métropolitain sur l'agrile du frêne
- Dépôt du Plan d'action sur la gestion intégrée du Saint-Laurent
- Présentation du Rapport de caractérisation de l'eau de puits privés
- Mise en place de projets dans le cadre de l'Entente sectorielle pour le développement des activités agricoles et agroalimentaires
- Formations relatives à l'environnement auprès d'élèves du primaire et du secondaire
- Dépôt du Rapport technique sur la caractérisation benthique de huit rivières
- Dépôt du Rapport sur la caractérisation et l'amélioration des sentiers de VHR en milieu aquatique et humide

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Mise en place d'une Table métropolitaine de coordination
- Dépôt des rapports portant sur la récupération des matières résiduelles dans les écoles primaires et secondaires
- Tenue d'une campagne de sensibilisation sur la récupération des résidus dangereux
- Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la lutte au gaspillage alimentaire

DONNÉES ET TERRITOIRES

- Cartographie des terrains en friche sur le territoire de la Capitale-Nationale
- Mise à jour de données pour le Plan métropolitain d'aménagement et de développement

BÂTIR DANS UN MÊME ESPRIT

28 MUNICIPALITÉS

3 339 KM^2

803 146 HABITANTS



La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a été créée en 2002 afin d'offrir une vision globale et de mieux coordonner le développement sur son territoire dans les champs de compétence qui lui sont conférés.

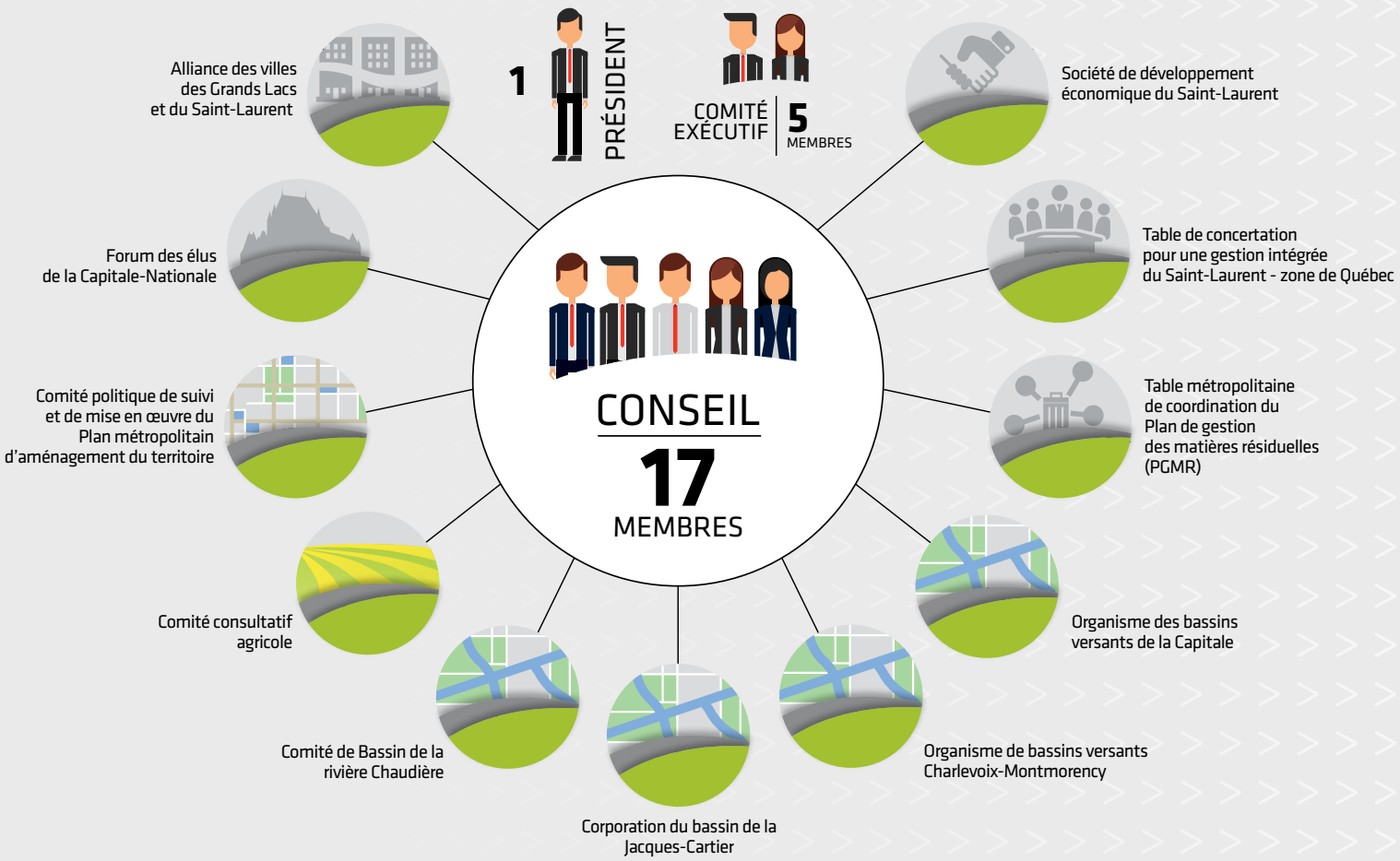
Certaines de ces compétences sont obligatoires, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD), la planification métropolitaine de la gestion des matières résiduelles (PMGMR), le partage de la croissance de l'assiette foncière et le transport en commun métropolitain.

La Communauté regroupe 28 municipalités et 803 146 habitants, ce qui représente près de 10 % de la population du Québec. Son territoire couvre 3 339 km^2 en territoire municipalisé et près 9 500 km^2 en y ajoutant les territoires non organisés[1].

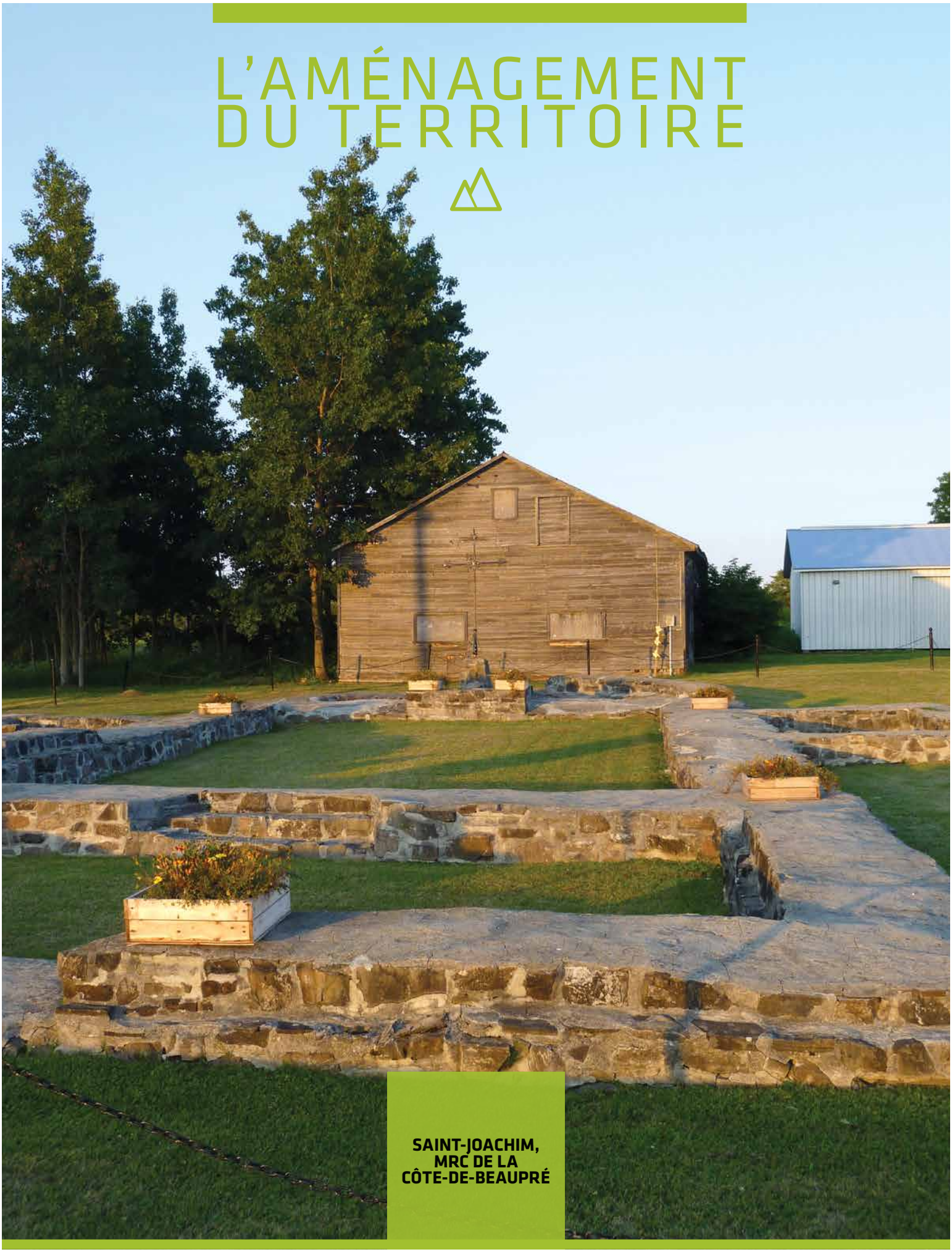
[1] Répertoire des municipalités du MAMOT

IMPLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

La CMQ tire sa force de la concertation qu'elle entretient avec les partenaires du milieu. Mobiliser les principaux acteurs de la région métropolitaine apparaît comme une condition essentielle pour attirer et se démarquer. Ainsi, par l'implication des membres de son conseil et de ses employés, elle œuvre auprès de nombreux comités, ce qui lui permet de bien définir sa vision.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



SAINT-JOACHIM, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La CMQ se positionne en faveur d'une vision du développement cohérente et tournée vers l'avenir dont les détails sont inscrits dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Ses actions s'appuient sur trois priorités : « **Structurer** », « **Attirer** » et « **Durer** ».

STRUCTURER

Bâtir une région métropolitaine plus cohérente sur le plan de l'organisation du territoire et de la mobilité durable.

PROCESSUS DE RÉVISION POUR LE PMAD

La CMQ a procédé, en décembre, à la mise en place d'un comité d'élus qui veillera à orienter les grands enjeux du PMAD. En 2018, des activités de concertation seront proposées aux acteurs de la région et des résultats d'études viendront alimenter les réflexions et actions.

Déjà, le conseil de la CMQ a précisé les axes prioritaires autour desquels s'orientera le processus de révision du PMAD, soit la protection des sources d'eau, la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de son littoral ainsi que le développement durable de son territoire.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 2016-74

À deux reprises au cours de l'année, la CMQ a adopté des amendements au Règlement de contrôle intérimaire 2016-74 visant à imposer des restrictions aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency. Ces modifications avaient pour objectif de faciliter son application sur le terrain. Des rencontres d'information ont été tenues afin de favoriser la compréhension du réglement et de ses amendements.

PARTICIPATION À LA NEUVIÈME ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION DE LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC

La Communauté, en collaboration avec cinq autres partenaires, a participé à la réalisation de la neuvième Enquête Origine-Destination dans la grande région de Québec (EOD 2017).

Réalisée de septembre à décembre 2017, cette enquête vise à tracer un portrait fidèle de l'ensemble des déplacements des résidents de la région et d'en suivre l'évolution, et ce, peu importe le mode de transport utilisé. Ces enquêtes constituent, tant pour la CMQ que pour les acteurs municipaux et gouvernementaux, un outil fondamental d'aide à la planification des systèmes et des réseaux de transport, ainsi qu'au développement des politiques de mobilité durable. L'objectif était de recueillir des renseignements auprès de 40 000 ménages et 15 000 conducteurs de véhicules entrant dans la région.

Les prochaines étapes seront consacrées à la validation, au traitement et à l'analyse des données recueillies. Les résultats sommaires de l'EOD 2017 seront rendus publics en 2019.

MOBILISATION AUTOUR DU PROJET D'INTERCONNEXION DES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ

Au cours de l'automne, la CMQ et ses partenaires offrant des services de transport adapté métropolitain se sont mobilisés pour demander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le maintien de sa participation financière. La CMQ et ses partenaires ont rappelé l'importance d'offrir à chaque citoyen, notamment aux personnes handicapées, la possibilité d'étudier, de travailler et de bénéficier de soins de santé, et ce, peu importe leur lieu de résidence sur notre territoire métropolitain.

LA CMQ ÉLARGIT L'ENTENTE CONCLUE AVEC MOBILI-T

Afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises ou d'organismes de bénéficier de plans de gestion de déplacements, la CMQ a choisi d'élargir l'entente conclue avec le centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain Mobili-T pour y inclure les parcs industriels.

Rappelons que cette entente vise la réalisation de plans de gestion des déplacements auprès d'entreprises et d'organismes de plus de 50 employés localisés dans un pôle métropolitain, un noyau périurbain ou aux abords d'un axe structurant identifié dans le PMAD.
La participation de la CMQ consiste à payer l'équivalent de 50 % du montant versé par l'employeur pour la réalisation d'un plan de gestion des déplacements domicile-travail de ses employés jusqu'à concurrence de 5 000 $ par plan.

ÉMISSION DE 26 AVIS PORTANT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le pouvoir légal octroyé à la CMQ d'émettre des avis auprès de ses composantes découle de la volonté du gouvernement du Québec d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec.

C'est en vertu de ce pouvoir que le conseil de la CMQ s'est prononcé à douze reprises sur la conformité au PMAD des règlements de modifications des schémas d'aménagement de ses composantes, au cours de l'année 2017. Ces avis permettent à la CMQ d'assurer l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les schémas d'aménagement des composantes.

La CMQ émet également, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), des avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC qui lui sont contiguës. Six de ces avis ont fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés dans les choix d'aménagement et de développement retenus par les composantes.

Enfin, le conseil a été appelé à émettre huit avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

ATTIRER

Offrir des milieux de vie et des lieux d'emploi de qualité en quantité suffisante pour accueillir la croissance, en dotant la région d'équipements et d'infrastructures aptes à répondre aux besoins de la population et en favorisant la mise en valeur de nos éléments identitaires.

TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

Le protocole d'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine a été signé entre le MAMOT et la CMQ en mars 2013. Cette entente permet de réaliser douze projets répartis sur le territoire métropolitain et vise à préserver et mettre en valeur certains milieux naturels, à développer leur potentiel récréotouristique et à contribuer à la qualité de vie des 800 000 citoyens de la région. Parallèlement à cette démarche, un treizième projet prévoit l'élaboration de plans sectoriels d'intégration et de développement par la CMQ.

Deux avenants à cette entente ont été convenus en avril 2016 et en juillet 2017. Le partenariat financier totalise maintenant 32 M$, selon la répartition suivante : 17 M$ des municipalités, 10 M$ du gouvernement du Québec et 5 M$ de la CMQ. Aussi, l'entente qui devait initialement prendre fin à l'hiver 2018 est prolongée de deux ans, permettant ainsi d'allouer davantage de temps à la réalisation de certains projets d'envergure.

↘ AVANCEMENT DES PLANS SECTORIELS DE LA TRAME

L'organisation et la structuration de la Trame verte et bleue métropolitaine avaient permis d'établir la vision en quatre grands axes, soit le Parcours du fleuve, les Monts et collines, les Coulées vertes et bleues et les Liens récréatifs. De plus, deux analyses complémentaires ont été effectuées afin de bonifier cette planification.

PLAN D'ENSEMBLE DES MONTS ET COLLINES

Le conseil de la CMQ a pris acte du Plan d'ensemble des Monts et collines dont le territoire se déploie vers le nord à partir du piémont des Laurentides en couvrant la partie nord de la Ville de Québec et les territoires de la MRC de La Jacques-Cartier et de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Cette planification présente un état de situation des milieux naturels, récréotouristiques et récréatifs d'intérêt. Elle propose également des liens récréatifs ainsi que la mise en valeur et la protection de milieux naturels, de même que des moyens de mise en œuvre.



PARCOURS DU FLEUVE

En 2017, la CMQ a poursuivi sa coordination avec la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent - zone de Québec (TCRQ), notamment par la tenue d'une journée de réflexion réunissant une cinquantaine de participants. Cette journée a permis de définir des éléments d'une vision partagée sur le Parcours du fleuve.

COULÉES VERTES ET BLEUES

Bien que la réalisation de la planification des Coulées vertes et bleues soit prévue en 2018-2019, une rencontre avec les responsables du Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) concernant les sites et enjeux d'accès aux rivières du territoire métropolitain a été tenue. En 2016, quelques activités de recherche, collecte et traitement de données ont été effectuées dans le but de jeter les bases de cette planification.

ANALYSE DE LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CMQ ET DE LA TCRQ

En décembre 2017, un rapport d'étape sur l'analyse de la connectivité écologique a été remis au comité de travail supervisant la réalisation de cette étude. Rappelons que cette étude, commencée en 2016, utilise une méthodologie faisant appel à des outils géomatiques pour identifier les corridors favorisant la connectivité écologique. Cette dernière réfère au degré de connexion entre les divers milieux naturels au sein d'un territoire, au niveau de leurs composantes, de leur répartition spatiale et de leurs fonctions écologiques. La fin de l'étude est prévue en 2018.

VALEUR ÉCONOMIQUE DU CAPITAL NATUREL

Les récentes études réalisées dans le cadre du Plan de protection des sources d'eau sur le territoire métropolitain ont démontré le rôle capital des milieux naturels pour l'approvisionnement, la filtration et la purification de l'eau. Or, il s'avère que plusieurs autres bénéfices sont générés par les milieux naturels, dont le contrôle de la qualité de l'air, le stockage du carbone, la prévention des inondations, le contrôle de l'érosion ainsi que des services récréatifs et touristiques. Ces services n'étant pas cotés sur des marchés économiques, il est difficile d'en saisir la valeur réelle et leur rôle dans le bien-être des collectivités.

En juin 2017, le conseil de la CMQ a donné un mandat pour réaliser une étude visant à connaître la valeur économique du capital naturel de son territoire. Le consultant a recueilli l'information stratégique et géomatique nécessaire afin d'alimenter la démarche. Il est prévu que les résultats soient présentés à l'automne 2018.

↘ AVANCEMENT DES PROJETS MUNICIPAUX DE LA TRAME

De façon générale, les projets ont considérablement avancé et plusieurs travaux ont été réalisés au cours de l'année 2017. Deux projets sont achevés, soit la Grande plée bleue (Lévis) et le parc riverain « Espace Fillion » (L'Ange-Gardien). Malgré la planification de plusieurs travaux d'importance en 2018, la plupart des projets seront complétés au cours de l'année 2019.

AVANCEMENT DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	Parc linéaire de la rivière du Berger	Les diverses interventions prévues sont presque toutes complétées, dont l'aménagement du secteur de la Ferme et la construction d'une passerelle cyclopiétonne.
	Parc linéaire de la rivière Beauport	La majorité des travaux sont terminés. Ils ont permis l'aménagement de sentiers pédestres, de structures d'accès, de belvédères et de passerelles ainsi que la naturalisation de certains secteurs.
	Parc naturel du mont Bélair	Les travaux commencés en 2016, dans les secteurs du sommet du mont Bélair et du lac Alain, se sont poursuivis en 2017 par le traçage de 5 km de sentiers pédestres. L'ajout d'aires de repos, de belvédères et d'une tour d'observation sera entrepris en 2018.
	Base de plein air de Sainte-Foy	Le concept ainsi que les plans et devis du futur pavillon d'accueil ont été réalisés. Des études commencées en 2016 concernant l'amélioration de la qualité de l'eau se sont poursuivies en 2017. La Ville de Québec a complété les plans et devis du lien cyclable qui sera réalisé au printemps 2018.
	Parc riverain du Château-d'eau	Le projet a été proposé par la Ville de Québec et accepté par la CMQ et le MAMOT. La planification détaillée a été effectuée en 2017 et les premières interventions sont prévues en 2018-2019.
VILLE DE LÉVIS	Parc de la Pointe-De la Martinière	Les plans et devis du futur pavillon d'accueil ont été réalisés en 2017. Un appel d'offres a ensuite été lancé pour sa construction en 2018.
	La Grande plée bleue	La totalité des travaux d'aménagement a été complétée en 2016. Le sentier éducatif a été inauguré au printemps 2016 et a déjà connu beaucoup de succès.
	Parc des Chutes-de-la-Chaudière	Un espace d'entrainement en plein air a fait l'objet d'un appel d'offres et a ensuite été aménagé. Des travaux visant à pérenniser la passerelle principale du parc, surplombant la rivière, ont également été réalisés.
	Parc de la rivière Etchemin	La majorité des travaux ont concerné l'aménagement de la piste multifonctionnelle, mais également de l'aire d'accueil, de la structure de protection pour le passage sous l'autoroute Jean-Lesage, du belvédère et des placettes. La piste multifonctionnelle a été inaugurée en août 2017.
MRC DE LA JACQUES-CARTIER	Raccordement Liseuse-Vélopiste	Les travaux réalisés en 2017 ont permis de créer la Place de l'Église : un lieu de rencontres et d'échanges pour les cyclistes, agrémenté d'une fontaine d'eau et d'un belvédère. Les travaux de construction de la piste cyclable commenceront au printemps 2018.
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	Parc riverain « Espace Fillion » de L'Ange-Gardien	Ce parc a été inauguré le 6 juin 2017. Les travaux effectués consistaient en l'aménagement d'un parc, d'une passerelle en porte-à-faux et d'un bâtiment permanent donnant accès au fleuve et permettant l'observation de la faune et de la flore.
	Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	Les activités réalisées en 2017 se résument en divers mandats professionnels : relevés de terrains, inventaires floristiques et début d'une étude d'impacts sur l'environnement. En parallèle, les plans et devis ont été commencés et des travaux d'urgence sur la digue risquant de se sectionner ont été entrepris.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES

La CMQ est partenaire de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019. Cette entente regroupe cinq MRC (Charlevoix-Est, Charlevoix, La Côte-de-Beaupré, L'Île-d'Orléans, Portneuf), deux organismes (Développement Côte-de-Beaupré, Tourisme Charlevoix) et deux ministères (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le ministère de la Culture et des Communications). Faisant partie intégrante du PMAD, les paysages métropolitains et identitaires contribuent assurément au rayonnement et à l'attraction touristique de la région. Cette entente prévoit un plan d'action qui s'articule selon quatre objectifs :

- Soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager et économique;
- Poursuivre la sensibilisation aux enjeux de la mise en valeur et de la protection des paysages;
- Continuer l'animation et favoriser la mise en commun des forces et atouts des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages;
- Favoriser l'accroissement des connaissances des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages.
- Lancée en 2017, cette entente a permis de soutenir 17 projets, et ce, grâce à une enveloppe budgétaire de 125 000 $.

BIOMASSE FORESTIÈRE

La CMQ a obtenu l'aide du Programme d'aménagement durable des forêts et du Protocole d'entente avec la Ville de Québec afin de financer la deuxième phase du projet de valorisation de la biomasse forestière pour la conversion énergétique de bâtiments. Les activités prévues dans le cadre de cette phase sont l'accompagnement pour la réalisation de projets potentiels déjà identifiés, l'identification des bâtiments à fort potentiel et l'appui à la structuration de l'approvisionnement.

Ce projet, choisi comme projet régional par le Forum des élus de la Capitale-Nationale, vise le développement de la filière de la biomasse forestière, et particulièrement celle du chauffage. Les résultats de la première phase ont permis d'identifier 21 bâtiments à fort potentiel de conversion à la biomasse, soit 7 réseaux de chauffe et 16 institutions, commerces et industries. Cela permettrait d'atteindre 23 915 tonnes métriques anhydres de biomasse et de réduire de 17 591 tonnes de gaz à effet de serre.

DURER

Limiter les pressions de l'urbanisation sur les milieux naturels et agricoles, en utilisant judicieusement nos ressources et en veillant à la sécurité, à la santé publique et au bien-être des citoyens.

FORMATION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC

En début d'année, une conférence sur les changements climatiques au Québec a été offerte par le Consortium Ouranos et la CMQ. Cette formation avait pour objectif de communiquer de l'information sur les changements climatiques et leurs impacts régionaux.

Par ce partage de connaissances, la Communauté souhaitait sensibiliser les acteurs du milieu aux enjeux majeurs, actuels et futurs. Partenaire du Consortium Ouranos, la CMQ collabore présentement à trois études, soit l'Acquisition de connaissances sur la zone de transition saline, l'Évolution du risque d'approvisionnement en eau potable sur le territoire de la CMQ ainsi que la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable et les perspectives économiques.

AGRILE DU FRÊNE ET IMAGERIE HYPERSPECTRALE

La CMQ a développé un partenariat pour un projet pilote visant l'identification des frênes et autres peuplements avec l'imagerie hyperspectrale. En 2016, un accord de principe a été donné au Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy afin de mieux connaître le peuplement de frênes et de lutter efficacement contre une infestation sur notre territoire.

En juillet 2017, l'agrile du frêne a été détecté à Québec et la zone réglementée a, ensuite, été élargie à l'ensemble du territoire métropolitain. La CMQ collabore avec ses composantes afin de faciliter la mise en place de mesures visant à atténuer les effets néfastes de cet insecte ravageur. Une délégation s'est d'ailleurs déplacée à Terrebonne, en novembre dernier, afin d'effectuer une visite terrain et d'en apprendre davantage sur les mesures à mettre en place.



DÉPÔT DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE RÉGIONAL

La Table de concertation régionale - zone de Québec, sous la présidence et la coordination de la CMQ, a déposé en juillet un plan d'action qui constitue le dernier livrable du Plan de gestion intégrée régional (PGIR). Rappelons qu'un portrait et un diagnostic de la zone de Québec ont été déposés en 2015. Par la suite, la définition d'une vision, de thèmes prioritaires et d'objectifs a guidé l'élaboration de ce premier plan d'action.

Les actions identifiées dans le plan s'orientent autour de cinq grands thèmes :

- la qualité de l'eau du fleuve
- les accès publics au fleuve
- les milieux naturels
- le développement économique
- la sensibilisation
- la gouvernance

Le travail de planification a fait l'objet d'une démarche participative et de consultations auprès des acteurs de l'eau de la région. Avec le dépôt de ce plan d'action, la CMQ remplit les obligations convenues dans l'Entente avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

IDENTITÉ VISUELLE ET SITE INTERNET

Lors de l'assemblée annuelle, la TCRQ a dévoilé la nouvelle image de marque du Saint-Laurent ainsi qu'un site Internet cartographiant les accès publics en bordure du fleuve pour son territoire. Tous les partenaires de la TCRQ sont invités à utiliser cette image de marque afin de valoriser les bénéfices du fleuve pour la qualité de vie, le tourisme ou l'économie.

RAPPORT DE CARACTÉRISATION DE L'EAU DE PUITS PRIVÉS

En avril, la CMQ a présenté le Rapport de caractérisation de l'eau de puits privés des bassins versants des prises d'eau situées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency. Ce rapport mentionnait que les puits privés, situés en amont des prises d'eau de la ville de Québec, présentaient des signes de contamination microbienne et étaient influencés par la présence de nutriments ou par les sels de déglaçage. On soulignait également que la présence de ces nutriments pouvait avoir un effet délétère sur la santé des lacs, notamment le lac Saint-Charles.

TENUE D'UNE JOURNÉE SCIENTIFIQUE

En mai, la CMQ, en collaboration avec l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord, a tenu une journée regroupant un grand nombre de chercheurs qui s'intéressent aux enjeux de la gestion et de la qualité de l'eau. Cette journée, qui a pour objectif le partage des connaissances, s'est déroulée en deux volets, soit la présentation de différentes recherches et la tenue d'ateliers en sous-groupe permettant d'échanger sur des sujets ciblés.

ENTENTE SECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 a été signée en mai 2017. Cette Entente vise la mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires adopté par le Forum des élus de la Capitale-Nationale.

La gouvernance de cette Entente a été confiée à un comité directeur composé de douze représentants provenant du milieu gouvernemental (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec / Secrétariat à la Capitale-Nationale), municipal (agglomération de Québec / Communauté métropolitaine de Québec / MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf / Ville de Lévis) et agricole (Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord).

La CMQ est gestionnaire de l'Entente et, à ce titre, elle a notamment pour mandat d'assurer le suivi et l'application des recommandations du comité directeur.

Par ailleurs, la CMQ s'est vu confier directement quatre projets. Le premier est d'inventorier et de caractériser les terres agricoles et les bâtiments inexploités sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis. Ce projet a été réalisé en partie par l'équipe de géomatique de la CMQ qui a caractérisé les friches du territoire durant l'année. Les résultats devraient être connus au cours de 2018.

Le second projet est de soutenir les activités de circuits agrotouristiques et des marchés publics. Ainsi, huit projets ont pu bénéficier d'une aide financière en 2017. Ce projet se poursuivra au cours des deux prochaines années.

Le troisième projet vise à mettre en place des mesures régionales pour développer l'entrepreneuriat agricole entre 2017 et 2019. Au cours de l'année, l'une de ces mesures a consisté à organiser un concours en entrepreneuriat agricole, Sur les traces de Louis-Hébert, dont les gagnants ont pu bénéficier d'une aide financière.

Enfin, le quatrième projet consiste à établir un partenariat avec les détaillants en alimentation et le milieu des HRI (hôtels, restaurants et institutions). Au cours de l'année, un contrat a été octroyé afin de réaliser un portrait, un diagnostic et un plan marketing triennal pour le positionnement des produits agroalimentaires seront déposés au cours de l'année 2018.

PROGRAMME D'ENGAGEMENT ET DE FORMATION SCOLAIRE

Dans le cadre du plan de communication 2017 pour la protection des sources d'eau, l'une des actions vise à informer et sensibiliser les jeunes à l'importance de cette ressource. Le comité exécutif a mandaté deux organismes spécialisés en éducation environnementale en milieu scolaire pour qu'ils proposent des ateliers de sensibilisation sur l'importance de l'eau dans nos milieux de vie. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, plus de 60 ateliers seront offerts gratuitement aux écoles primaires et secondaires sur le territoire métropolitain.

CARACTÉRISATION BENTHIQUE DE HUIT RIVIÈRES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ET DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Le Plan de protection des sources d'eau prévoit dresser différents états de situation des cours d'eau afin d'assurer un approvisionnement en eau brute de qualité. La caractérisation benthique des cours d'eau permet d'obtenir une lecture rapide et ponctuelle de l'état de santé d'un bassin versant. À cet effet, un mandat a été octroyé pour réaliser des échantillons benthiques des macroinvertébrés. Un rapport technique sur la caractérisation benthique de huit rivières de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans a été déposé en avril 2017.

ÉTUDE SUR L'AVANCÉE DU FRONT SALIN

Le front salin couvre la portion maritime du fleuve Saint-Laurent située entre l'île d'Orléans et L'Isle-aux-Coudres. Des études ont soulevé l'hypothèse que le rehaussement du niveau moyen de la mer, combiné à la réduction possible à long terme des apports d'eau douce provenant des Grands Lacs, pourrait provoquer un déplacement du front salin vers l'amont du fleuve. Cette situation aurait pour conséquence de compromettre l'approvisionnement en eau de certaines municipalités de la CMQ. À l'heure actuelle, des pointes de salinité élevées sont observées à la prise d'eau potable de la ville de Québec. Bien que les valeurs se situent en deçà du seuil de potabilité, plusieurs acteurs du milieu se sentent préoccupés par cette situation. En 2017, les villes de Québec et de Lévis, le MDDELCC et le Consortium Ouranos ont commencé la première phase du projet qui consiste à analyser la variabilité spatiotemporelle actuelle de la salinité de l'eau observée à proximité des prises d'eau dans le fleuve et d'en identifier les causes.

RAPPORT SUR LA CARACTÉRISATION ET L'AMÉLIORATION DES SENTIERS DE VHR EN MILIEU AQUATIQUE ET HUMIDE

La CMQ a participé au Rapport sur la caractérisation et l'amélioration des sentiers de VHR en milieu aquatique et humide. L'objectif était de faire un bilan de l'impact des sentiers et traverses de VHR sur les milieux humides et hydriques, ainsi que d'émettre des recommandations de travaux prioritaires à prioriser pour corriger les traverses et tracés de sentier ayant un impact négatif important sur ces milieux fragiles. Ce rapport a été déposé en 2017.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La CMQ a l'obligation et les compétences en matière de planification et de coordination régionales en gestion des matières résiduelles. Ainsi, conformément à la loi, elle assure une mise en œuvre de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord) 2016-2021 (PMGMR).

TABLE MÉTROPOLITAINE DE COORDINATION

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs inscrits dans le PMGMR et de faire le suivi de la mise en œuvre des mesures identifiées, le conseil de la CMQ a officialisé la mise en place d'une Table métropolitaine de coordination composée de six élus. Ceux-ci sont entrés en fonction au début de l'année 2018.

RAPPORTS PORTANT SUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

La CMQ a rendu public le Rapport portant sur la récupération des matières résiduelles dans les écoles primaires et secondaires situées sur la rive nord de son territoire. L'étude a permis de dresser un état de situation et d'identifier des pistes d'amélioration visant à augmenter le taux de récupération dans ces institutions.

Une activité de concertation a aussi permis de présenter les résultats de l'étude à des représentants provenant de divers milieux, et d'identifier les principaux nœuds à la récupération, de même que des actions à prioriser pour améliorer la situation.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DANGEREUX

La mesure 18 du PMGMR, qui consiste à organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique, a été mise en œuvre par la CMQ, en collaboration avec la Ville de Québec. Au cours de l'automne, une importante campagne publicitaire ayant pour slogan « En 2017, vous n'avez plus d'excuses! » a été lancée. Cette campagne avait pour objectif d'inciter les citoyens à utiliser les nombreux points de dépôt pour la récupération des résidus dangereux, dont les piles, les ampoules fluocompactes et la peinture.

Un site Internet dédié à la récupération des résidus dangereux a également été conçu et mis en ligne afin de faciliter le repérage des points de dépôt. Ce site permet aussi d'obtenir de l'information supplémentaire sur la récupération des résidus dangereux.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA LUTTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En décembre 2017, la CMQ a également lancé une campagne de sensibilisation afin d'inciter les citoyens à mieux gérer leurs denrées alimentaires. Ce projet correspond à la mesure 1 du PMGMR qui vise à favoriser la réduction à la source, notamment en contrant le gaspillage alimentaire. Cette campagne médiatique fait référence à un site Internet qui permet d'obtenir des informations pertinentes sur le sujet.



LES DONNÉES ET LE TERRITOIRE

Les travaux menés par la CMQ sont soutenus par une équipe spécialisée en géomatique.

Au cours de l'année, la CMQ a acquis une nouvelle technologie encore plus conviviale pour la diffusion et la distribution des données relatives aux statistiques. Cela permet d'offrir des possibilités intéressantes de développement, notamment pour la diffusion des enquêtes Origine-Destination.

L'équipe de géomatique a également participé à la cartographie des friches en territoire agricole pour les territoires de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis. Ces friches ont été analysées sous diverses variables, dont la hauteur, la pédologie, les paysages, le potentiel agricole et la proximité. Ces informations serviront à l'élaboration d'un atlas cartographique ainsi qu'à l'élaboration d'une base de données en 2018.

Enfin, un travail important a été amorcé afin de mettre à jour les données cartographiques servant à l'évaluation des critères définis dans le PMAD. La mise à jour de ces données permettra d'effectuer une analyse comparative lors du processus de révision.



PARC NATUREL DU MONT-BÉLAIR, VILLE DE QUÉBEC



CHEMIN DE LA LISEUSE, MRC DE LA JACQUES-CARTIER

LA GOUVERNANCE

La CMQ évolue dans un esprit de consensus, en s'appuyant sur une structure administrative efficace. Les décisions sont prises par les élus des composantes, regroupés au sein du conseil et du comité exécutif. Comme le prévoit la loi, le maire de Québec est le président du conseil. Actuellement, le maire de Lévis en est le vice-président. Les séances du conseil sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la CMQ.

MEMBRES DU CONSEIL

M. Régis Labeaume, maire, Québec, président
M. Gilles Lehouillier, maire, Lévis, vice-président
M. Michel Beaulieu, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Lévis
M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis
M. Mario Fortier, conseiller municipal, Lévis
M. Clément Genest, conseiller municipal, Lévis
M. Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Sylvain Légaré, conseiller municipal, Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère municipale, Québec
M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Rémy Normand, conseiller municipal, Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec
Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec
M. Steeve Verret, conseiller municipal, Québec
M. Patrick Voyer, conseiller municipal, Québec

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. Régis Labeaume, maire, Québec, président
M. Gilles Lehouillier, maire, Lévis, vice-président
M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis
M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DU PMAD

M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis, président
Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec, vice-présidente
M. Michel Beaulieu, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Lévis
M. Mario Fortier, conseiller municipal, Lévis
M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Rémy Normand, conseiller municipal, Québec
Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis, président
Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec, vice-présidente
M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
Mme Luce Bélanger, agricultrice, MRC de La Jacques-Cartier
M. Gaétan Fréchette, agriculteur, Lévis
M. Alain Juneau, agriculteur, agglomération de Québec
M. Réjean Morency, agriculteur, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Daniel Pouliot, agriculteur, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Jean Landry, résident, Lac-Beauport

MEMBRES DU COMITÉ DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (RIVE-NORD)

Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec, présidente
M. Michel Beaulieu, préfet, MRC de La Jacques-Cartier, vice-président
M. Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Harold Noël, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Patrick Voyer, conseiller municipal, Québec

ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE
M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis

CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER
M. Michel Beaulieu, préfet, MRC de La Jacques-Cartier

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE
Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec

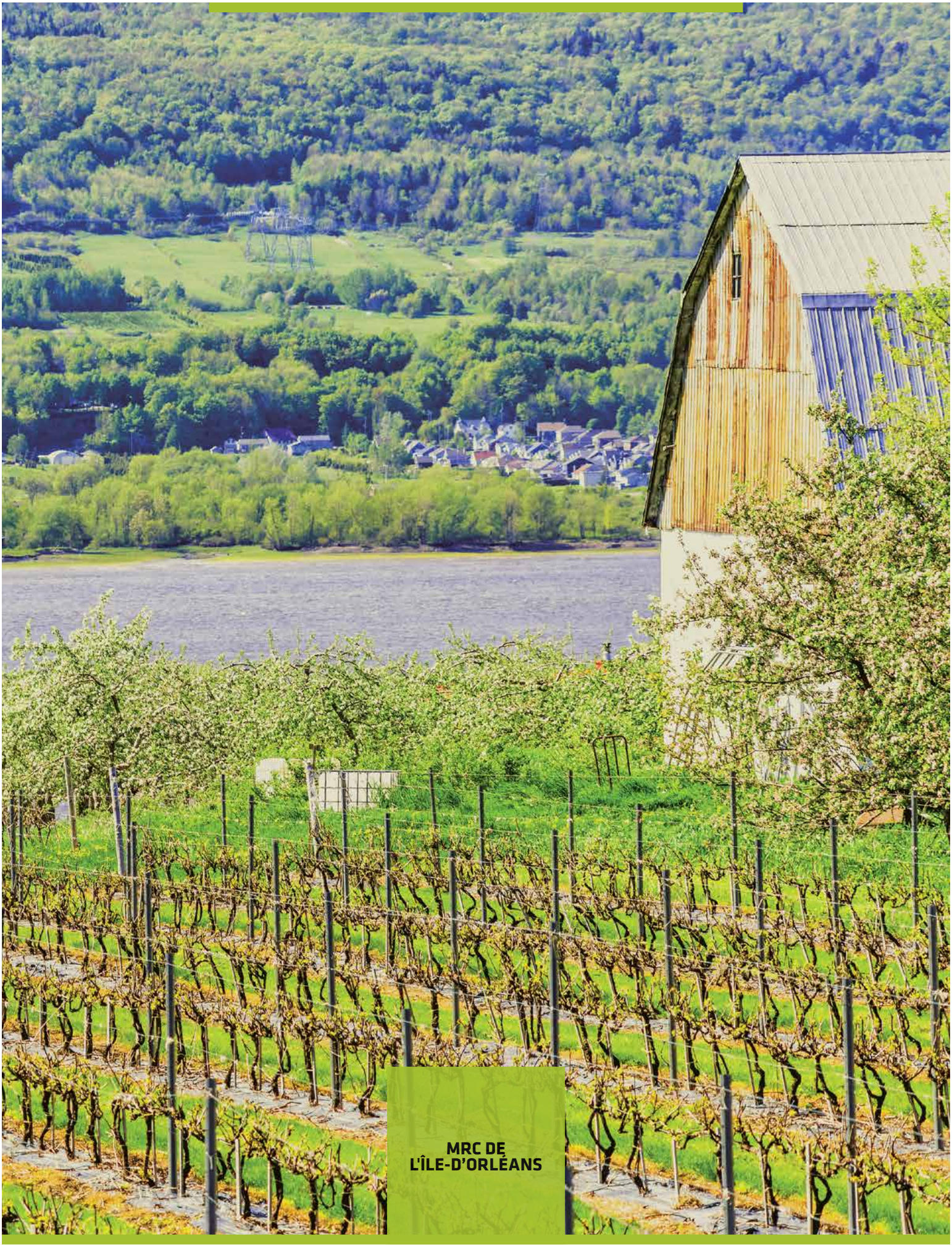
ORGANISME DE BASSINS VERSANTS CHARLEVOIX-MONTMORENCY
M. Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré

LES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE

MUNICIPALITÉS	Estimation de la population totale[1]	Superficie terrestre du territoire (km²)[2]	Potentiel fiscal ($)[3]	Richesse foncière uniformisée (RFU) ($)[4]
AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	**578 236**	**546,8**	**81 859 004 475**	**74 972 820 759**
Québec	542 250	453,26	76 360 219 227	69 825 898 003
L'Ancienne-Lorette	16 851	7,7	2 107 443 044	1 985 228 944
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 135	85,8	3 391 342 204	3 161 693 812
VILLE DE LÉVIS	**145 584**	**447,5**	**19 402 754 571**	**18 112 165 755**
MRC DE LA JACQUES-CARTIER	**44 204**	**1 503,5**	**6 892 452 080**	**6 578 057 368**
Fossambault-sur-le-Lac	2 058	11,2	413 037 322	411 028 900
Lac-Beauport	7 801	62,2	1 352 369 911	1 337 471 226
Lac-Delage	637	1,6	95 157 866	93 473 884
Lac-Saint-Joseph	249	33,3	334 748 042	334 684 904
Sainte-Brigitte-de-Laval	7 676	108,3	805 464 216	796 246 264
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	7 834	119,7	922 552 051	888 815 812
Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 274	435,3	935 655 103	764 647 294
Shannon	6 201	63,5	654 993 579	631 770 569
Stoneham-et-Tewkesbury	8 474	668,5	1 378 473 990	1 319 918 515
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	**28 389**	**646,8**	**4 011 519 523**	**3 852 622 424**
Beaupré	3 724	22,7	740 975 643	689 427 404
Boischatel	7 662	20,0	1 015 786 837	988 664 460
Château-Richer	3 999	232,0	454 629 722	441 332 578
L'Ange-Gardien	3 848	52,6	436 472 289	422 117 522
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 841	62,5	317 629 074	291 380 835
Saint-Ferréol-les-Neiges	3 314	84,2	705 379 406	689 303 385
Saint-Joachim	1 489	42,3	157 431 520	152 334 045
Saint-Tite-des-Caps	1 512	130,0	182 724 732	177 574 539
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	2	0,5	490 300	487 656
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS	**6 733**	**194,6**	**1 348 010 178**	**1 325 497 857**
Sainte-Famille	805	50,7	155 043 387	152 980 337
Sainte-Pétronille	986	4,3	193 323 986	190 789 543
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	517	29,0	144 448 569	142 973 376
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	1 022	43,5	261 148 801	257 957 070
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 705	34,9	335 082 701	329 574 579
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 698	32,3	258 962 734	251 222 952
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC	**803 146**	**3339,1**	**113 513 740 827**	**104 841 164 163**

Sources :

1. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, Municipalité
2. Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, répertoire des municipalités, 2017.
3. Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, compilation spéciale, 2017.
4. Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, richesse foncière uniformisée, données détaillées pour chaque municipalité, exercice fin. 2017.



MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

2017

ETATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 032 793	11 239 550
Débiteurs	584 022	232 877
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	12 616 815	11 472 427
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	664 832	612 926
Revenus reportés	646 868	507 964
Dette à long terme	3 780 700	2 805 500
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
	5 092 400	3 926 390
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**7 524 415**	7 546 037
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	324 895	290 701
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	20 880	17 036
	345 775	307 737
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	**7 870 190**	**7 853 774**

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017		2016
	Budget	Réalisations	Réalisations
REVENUS			
Taxes			
Compensation tenant lieu de taxes			
Quotes-parts	4 924 744	4 924 744	4 501 899
Transferts	431 250	1 200 448	5 305 144
Services rendus	30 000	24 925	23 230
Imposition de droits			
Amendes et pénalités			
Intérêts	20 000	112 349	75 186
Autres revenus	0	227 108	145 246
	5 405 994	6 489 574	10 050 705
CHARGES			
Administration générale	1 752 120	1 448 141	1 676 633
Sécurité publique			
Transport	613 857	766 287	534 084
Hygiène du milieu	1 482 380	1 397 177	1 229 121
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	1 425 152	2 782 019	2 318 275
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
Frais de financement	152 685	79 534	45 154
	5 426 194	6 473 158	5 803 267
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(20 200)**	**16 416**	**4 247 438**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Amortissement	73 492	79 282	73 493
Produit de cession			525
(Gain) perte sur cession			911
	73 492	79 282	74 929
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement		1 250 000	1 250 000
Remboursement de la dette à long terme	(274 800)	(274 800)	(158 300)
	(274 800)	975 200	1 091 700
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement		(113 476)	(142 779)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	270 000	1 000 860	851 670
Réserves financières et fonds réservés	25 000	(414 860)	(5 311 103)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	295 000	472 524	(4 602 212)
	93 692	**1 527 006**	**(3 435 583)**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		**1 543 422**	**811 855**

EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	|Réalisations|	|Réalisations|
REVENUS D'INVESTISSEMENT		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
IMMOBILISATIONS		
Acquisition		
Administration générale	(20 698)	(33 661)
Sécurité publique		
Transport		(700)
Hygiène du milieu		(1 399)
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement	(92 778)	(107 019)
Loisirs et culture		
Réseau d'électricité		
	(113 476)	(142 779)
FINANCEMENT		
Financement à long terme des activités d'investissement		
AFFECTATIONS		
Activités de fonctionnement	113 476	142 779
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté		
Excédent de fonctionnement affecté		
Réserves financières et fonds réservés		
	113 476	142 779
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		

NOTE

ISBN 978-2-923826-23-3
Dépôt légal – Bibliothèque et Archvies nationales du Québec, 2018
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018
Rédaction : mai 2018
Conception : Niveau 5
Photo : CMQ - Camirand - Michel Julien

100 %

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C103452

BÂTIR ENSEMBLE
UNE COMMUNAUTÉ
PLUS FORTE

Communauté
métropolitaine
de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

418 641-6250
info@cmquebec.qc.ca

cmquebec.qc.ca

LE DELTA 3
2875, boulevard Laurier, 10e étage,
bureau D3-1000
Québec (Québec) G1V 2M2